

Obtentions végétales—Loi

mes publics ou de petites entreprises privées. Les grandes multinationales ne jouent pas encore un rôle important dans ce domaine. La tendance aux fusions et à la diversification qui se manifeste dans tous les secteurs aura peut-être une influence sur cette industrie, mais on ne pense pas que ce soit directement à cause du projet de loi sur la protection des obtentions végétales. On a également laissé entendre que les fabricants de produits chimiques associés à ces multinationales tenteraient d'obtenir des variétés qui dépendent de pesticides et d'engrais en particulier.

Avant d'être élu au Parlement, j'étais président d'un office de commercialisation du haricot blanc en Ontario. En 1977, nous avons connu des conditions climatiques extrêmes, tout comme nous avons eu une sécheresse l'année dernière. En 1977, surtout en Ontario, une nouvelle espèce d'antracnose est apparue dans nos haricots blancs, à l'époque où il faisait un temps humide. Nos phytogénéticiens ont réagi très rapidement. Nous avons dit que nous allions utiliser des produits chimiques pour enrayer la maladie. Cependant, en moins de trois ans, dans un laps de temps très court, nos phytogénéticiens ont travaillé ensemble et des produits chimiques ont été utilisés pendant très peu de temps, jusqu'à ce qu'on produise une variété pouvant résister à cette espèce d'antracnose du delta.

Je sais que nous avons de bons programmes publics de production. Je tiens à reconnaître l'excellent travail des phytogénéticiens et les efforts qu'ils déploient pour produire des variétés qui résistent aux nombreuses maladies qui courent.

M. Milliken: Comment ce projet de loi va-t-il être utile?

M. Cardiff: Ce projet de loi va permettre au phytogénéticien de recouvrer ses frais et d'investir plus d'argent dans le développement des ressources de production et, à cet égard, la résistance aux maladies est aussi importante que les nouvelles variétés. Bien souvent, cela signifie qu'il faut prendre des variétés actuelles et assurer leur viabilité en leur permettant de résister aux divers facteurs.

Je ne sais pas si le député vit dans une ferme ou est au courant de la production de haricots, d'orge, de maïs ou de l'un ou l'autre de ces produits. Je l'invite à venir à ma ferme et à jeter un coup d'oeil sur les récoltes que nous faisons pousser. Je serais très heureux qu'il vienne dans l'ouest de l'Ontario à un moment donné pour examiner

quelques-unes des récoltes magnifiques que nous trouvons dans cette région.

M. Milliken: Je serais très heureux de m'y rendre et je ferai un discours à cette occasion.

M. Cardiff: J'invite le député à venir lorsque nous faisons les foins.

M. Nunziata: Est-ce là où vous avez appris à pelleter?

Une voix: On se sert d'une fourche pas d'une pelle. Il faut vraiment tout apprendre à ces types!

M. Cardiff: On a laissé entendre que ces dispositions n'empêcheront pas les multinationales de s'emparer du marché. Je ne suis pas d'accord. Le processus global en cours des fusions et de la diversification dans tous les secteurs peut avoir des répercussions sur l'industrie, mais on ne prévoit pas que ce sera le résultat direct du projet de loi sur la protection des obtentions végétales. Je veux insister sur ce point avec la dernière énergie.

L'amélioration des plantes est une tâche si compliquée qu'il est extrêmement improbable qu'on obtienne une variété végétale pour un produit chimique déterminé. Ce n'est pas l'objectif de nos programmes d'obtentions végétales, cela ne l'a jamais été et ne le sera jamais.

Au cas où cela se produirait, la variété devrait quand même être enregistrée aux termes de la Loi sur les semences afin de vérifier ses mérites et sa pertinence avant qu'elle puisse être vendue. Il y a une délivrance de permis avant que cela puisse se produire. Il y aurait aussi la concurrence sur le marché des autres obtenteurs privés et des programmes du secteur public qui produiraient des variétés sans être soumis à de telles limitations.

Finalement, les décisions doivent être prises par les agriculteurs parce qu'ils constituent le grenier à blé de notre grand pays. Un grand nombre d'entre eux sont arrivés comme immigrants, et peut-être pour certains cela fait longtemps, mais lorsqu'on songe à l'histoire du monde les agriculteurs sont des pionniers. Quelquefois c'était nos grands-pères ou nos arrière-grands-pères. Je crois que les agriculteurs ont répondu aux besoins de notre pays, l'ont aidé à se développer et continueront de le faire si nous leur en donnons la chance.

Des voix: Bravo!

M. Cardiff: Les agriculteurs n'achèteront pas un produit dont le coût de production est élevé, à moins que les profits ne soient suffisants pour justifier l'investissement initial. Les agriculteurs sont de bons acheteurs. Ils ont toujours eu le choix et continueront d'avoir le choix, parce qu'ils l'exigeront. J'ai vécu dans une exploitation